

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHE SUR YON - 8501 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 15/07/2024 - 8855 - 2006 B 00781 - 490 735 081 - AGV

Désignation de l'entreprise		SARL AGV		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		55 rue M. de Lattre de Tassigny 85110 CHANTONNAY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 9 0 7 3 5 0 8 1 0 0 0 2 1		Néant		*	
				Exercice N clos le.		31/12/2023	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 137	AG	9 435	1 701
		Fonds commercial (1)	AH	1 022 438	AI		1 022 438
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	52 219	AS	47 478	4 741
		Autres immobilisations corporelles	AT	535 839	AU	328 640	207 198
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 480	CV		1 480
		Créances rattachées à des participations	BB	13 388	BC		13 388
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	1 440	BI		1 440
	TOTAL (II)		BJ	1 637 943	BK	385 554	1 252 389
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 300	BW		2 300
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	305 293	BY	362	304 930
		Autres créances (3)	BZ	210 964	CA		210 964
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	2 414	CG		2 414
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	23 954	CI		23 954	
	TOTAL (III)	CJ	544 927	CK	362	544 564	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 182 870	IA	385 917	1 796 953	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CP	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AGV		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 450 000)			DA	450 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	26 446	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	357 423	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	72 959	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	906 829	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	229 478	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	5 449	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	126 615	
	Dettes fiscales et sociales			DY	503 583	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	24 997	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	890 124		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 796 953		
RENNVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	806 932
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	28 858	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL AGV							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	3 309 488	FH		FI	3 309 488	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 309 488	FK		FL	3 309 488	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	212 848	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	99 099	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 008	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 626 444	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	972 190	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	192 668	
	Salaires et traitements*					FY	1 863 643	
	Charges sociales (10)					FZ	396 688	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39.1-2° al.3 du C'G)) HS dotations aux provisions*				GA	75 004	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	362	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	28 433		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 528 991	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	97 452	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 802	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	35	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	6 838	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 699	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	4 699	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 139	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	99 592	

Désignation de l'entreprise		SARL AGV		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	5 583	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	5 583	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 390	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 390	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	4 193
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	11 247
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	19 579
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 638 866
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 565 907
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	72 959
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *		HP	135 562
		Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	400
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	98 116
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	36 625
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG -CRDS) A5 24 168			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	25 185
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6 12 457	obligatoires A9 24 168	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
			990		
	Produits des cessions d'éléments d'actif			5 583	
	Charges sur exercices antérieurs		400		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
	charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures	Produits antérieurs	
			400		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AGV

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 796 954 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 72 960 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

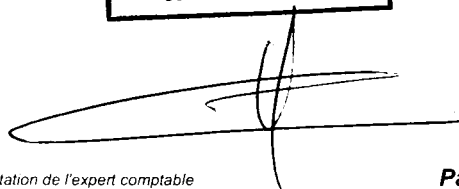
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, la société a choisi de ne pas recourir à la méthode optionnelle, ouverte aux Petites Entreprises, d'amortissement des actifs incorporels.

La société n'a pas pratiqué de dépréciation de valeur des actifs incorporels, compte tenu du test de dépréciation effectué.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 022 439			1 022 439
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 138			11 138
Immobilisations incorporelles	1 033 576			1 033 576
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 633	4 586		52 220
- Installations générales, agencements aménagements divers	136 139	18 066	686	153 518
- Matériel de transport	397 661	57 856	82 298	373 218
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 314	789		9 103
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	833		833	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	590 580	81 297	83 818	588 059
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	14 147	722		14 869
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 440			1 440
Immobilisations financières	15 587	722		16 309
ACTIF IMMOBILISE	1 639 743	82 018	83 818	1 637 943

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		81 297	722	82 018
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		81 297	722	82 018
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		833		833
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		82 984		82 984
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		83 818		83 818

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	1 022 438
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 022 439

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI VILLAIN II 85110 CHANTONNAY	1 000	7 610	25,00	7 383

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	250	250			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises	250	250			
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 723	3 713		9 436
Immobilisations incorporelles	5 723	3 713		9 436
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	41 490	5 989		47 478
- Installations générales, agencements aménagements divers	111 163	7 650	686	118 127
- Matériel de transport	227 266	57 147	82 298	202 114
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 893	506		8 399
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	387 811	71 292	82 984	376 119
ACTIF IMMOBILISE	393 534	75 004	82 984	385 554

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 555 042 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	13 389		13 389
Prêts			
Autres	1 440		1 440
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	305 294	305 294	
Autres	210 964	210 964	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 955	23 955	
Total	555 042	540 213	14 829
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	140 459
Fournisseurs - RRR à obtenir	1 400
Charges sociales - produits à recev	9 497
Etat - produits à recevoir	85 426
Divers - produits à recevoir	18 423
Total	255 205

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 450 000,00 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 890 124 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	28 859	28 859		
- à plus de 1 an à l'origine	200 620	117 428	83 192	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 615	126 615		
Dettes fiscales et sociales	503 583	503 583		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	30 447	30 447		
Produits constatés d'avance				
Total	890 124	806 933	83 192	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	48 400			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	160 010			
(**) Dont envers les associés	10			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 10 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	42 759
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	121
Dettes provis. pr congés à payer	178 640
Personnel - autres charges à payer	49 038
Charges sociales s/congés à payer	42 952
Charges sociales - charges à payer	3 143
Organismes Sociaux Marc	99
Organismes Sociaux Adeline	37
Organismes Sociaux Compteur Heures	8 120
Etat - autres charges à payer	1 169
Taxe sur les salaires	4 854
TAXE APPRENTISSAGE	835
Taxe d'apprentissage solde	1 569
OPCO	1 436
Effort construction	7 847
Clients - RRR à accorder	16 439
Total	359 059

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	23 955		
Total	23 955		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2016, la société SARL AGV est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL AGV LOGISTIQUE. L'option a été renouvelée en date du 01/11/2021.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
NANTISSEMENT DU FDS ST VINCENT	90 699
Avals et cautions	90 699
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	122 820
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	213 519
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AGV

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 450.000 Euros

**Siège social : CHANTONNAY (Vendée)
55, Avenue de Lattre de Tassigny**

RCS LA ROCHE SUR YON 490 735 081

-oOo-

Exercice clos le 31 décembre 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 12 JUIN 2024

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 72.960 €, comme suit :

- A concurrence de 5 % du bénéfice de l'exercice, soit une somme de 3.648 €
à la réserve légale ; ledit compte se trouvant corrélativement porté
de 26.446 € à 30.094 €
- Le solde, soit la somme de 69.312 €
à la réserve facultative ; le compte « autres réserves »
se trouvant corrélativement porté de 357.423 € à 426.735 €

=====

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice, ci 72.960 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

